

Appel à projets Recherche Orphelinage 2018

Fondation d'entreprise OCIRP

« Argumentaire scientifique »

I. Contexte

La Fondation d'entreprise OCIRP

Faire connaître et reconnaître socialement, la situation et le deuil d'enfants et jeunes orphelins est la mission que s'est donnée la Fondation d'entreprise OCIRP, seule fondation d'entreprise dédiée à la cause des orphelins en France. En s'inscrivant dans la droite ligne des métiers et des savoir-faire de l'OCIRP, la Fondation d'entreprise est en contact avec près de 12 000 orphelins bénéficiaires d'une rente éducation OCIRP, à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. La proximité du lien est aussi renforcée par l'implication personnelle de salariés de l'OCIRP qui accompagnent bénévolement les porteurs de projets. Elle facilite également la mise en contact des chercheurs avec une population d'enfants orphelins déjà identifiée : un atout majeur puisque les orphelins restent le plus souvent invisibles dans les études démographiques, englobés dans les catégories de l'action publique.

Les orphelins et l'orphelinage : un domaine de recherche en développement

Rarement pris en compte socialement, méconnus statistiquement, oubliés politiquement, les orphelins sont *invisibles* (Molinié, 2011) dans nos sociétés contemporaines. Pourtant, ils représentent en France 800 000 enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de moins de 25 ans, à avoir perdu un parent ou les deux. Ils sont 500 000 de moins de 21 ans, soit 3% des 17 millions de cette classe d'âge. En moyenne, cela représente un élève par classe au collège et deux au lycée (Monnier et Pennec, 2003). Au-delà de ces chiffres, de nombreuses questions sont à explorer sur les multiples conséquences auxquelles sont exposés les orphelins à la suite du décès de l'un ou de leurs deux parents.

Suite à l'étude sur « la situation et les besoins des orphelins » (Gezer, 2007), la Fondation d'entreprise OCIRP est investie depuis 2009 d'une mission d'intérêt général : soutenir des structures à but non lucratif pour la mise en œuvre de projets en faveur des enfants et jeunes orphelins et leur famille ; informer et sensibiliser les professionnels et le grand public ; développer la recherche dans toutes les disciplines des **Sciences humaines et sociales et des Sciences médicales sur le thème de l'orphelinage** : sociologie, sciences politiques, droit, histoire, démographie, ethnologie et anthropologie, philosophie, psychologie, psychopathologie, etc. La Fondation a déjà soutenu des projets de recherche principalement en démographie, histoire, psychologie, en travail social.

II. Appel à projets Recherche

Cadre de la procédure de dépôt de projets

Les projets de recherche sont à déposer au plus tard le **17 septembre 2018** sur la plateforme en ligne accessible par le site Internet de la Fondation : <http://www.fondation-ocirp.fr/Fondation/Les-Projets-Soutenus/Appel-a-projets>.

Les candidats sont priés de consulter le « **guide du candidat** » pour prendre connaissance des modalités de dépôts de projet (cf. notamment la section « 3. Dépôt du projet sur le formulaire en ligne » de ce guide).

Domaine de recherche

Pour promouvoir le développement de connaissances, qualitatives et quantitatives, sur l'orphelinage, cet appel à projets Recherche ouvert s'intéresse aux situations, aux expériences vécues, aux pratiques et aux ressources et soutiens existant, concernant les **orphelins** et leurs **proches** (parents, famille, relations sociales) ; les **professionnels** et les **intervenants** de différents domaines sociaux (action sociale, santé, école, travail social, loisirs et culture, protection des mineurs, etc.) ; ou les **organismes** ou **institutions** et les **politiques publiques** concernées.

Ces projets de recherche favoriseront le développement des connaissances et une meilleure compréhension de ce sujet complexe et protéiforme. Ils auront vocation à être innovants pour éclairer les pratiques, élaborer des réponses aux enjeux actuels, et soutenir les actions des acteurs mobilisés sur cette question : demandes de formation des personnes impliquées, repères adéquats pour prévenir et gérer collectivement les relations aux autres, besoins de sensibilisation de tous, mise en place de dispositifs pour l'accompagnement au deuil, réponses aux questions que se posent des orphelins, des parents et des proches face aux ressentis éprouvés, à l'accès aux droits et à la mobilisation des ressources issues des politiques publiques.

Face au décès d'un ou des deux parents, deux modes d'action peuvent être envisagés : soit réduire les causes des risques de la vie (accidents, maladies, suicide, homicide), soit agir sur les conséquences psychologiques et sociales de ces décès dans tous les domaines où les orphelins perdent des chances de réussite : scolarité, santé, vie professionnelle, socialisation, etc. Les modalités d'action envisageables, publiques ou privées, de cette seconde démarche et les multiples questions qu'elles soulèvent relèvent avant tout de la reconnaissance de la situation vécue et des conditions d'existence d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes endeuillés.

Cela demande d'interroger au niveau local les formes d'engagement et de pratiques, individuelles et collectives, des personnes concernées et de leurs proches, des professionnels et intervenants (enseignants, travailleurs sociaux, médecins, infirmières, psychologues, aidants, juges, etc.). À un niveau plus global, l'attention porte sur la mobilisation des acteurs, publics et privés, et des politiques publiques. Cela passe par la prise en compte globale de la situation des orphelins dans les pratiques des professionnels de l'accompagnement, de l'éducation et de l'action sociale, dans les dispositifs des institutions publiques et des organismes privés, dans les procédures administratives et juridiques. L'enjeu est de mettre à disposition des orphelins les moyens et les ressources pour qu'ils puissent « faire avec » cet événement biographique et lui donner une place dans leur parcours personnel.

Mots-clés : orphelins, famille, enfance et jeunesse, expériences vécues, sujet, acteurs, action publique, deuil, mort.

Trois domaines de recherche

Trois domaines, non exclusifs les uns des autres, permettent d'aborder les composantes de l'orphelinage :

1. **Être orphelin** : vécu et expérience sociale des orphelins et de leurs proches ;
2. **La reconnaissance du deuil de l'orphelin** : pratiques des professionnels et modes d'accompagnement d'orphelins face au décès et deuil d'un ou de deux parents ;
3. **La situation sociale des orphelins** : du cadre de l'action publique aux ressources et contraintes d'organismes et d'institutions ;

1. Être orphelin : vécu et expérience sociale des orphelins et de leurs proches

La représentation immédiate que d'aucuns se font des orphelins renvoie avant tout à la période révolue des orphelinats et des grandes guerres (Ryckebusch, 2013 ; Faron, 2002 ; Brunet, 2012 ; Robin-Romero, 1998 ; Peter, 2016). Pour autant, à travers cette institutionnalisation du traitement social des orphelins et des conséquences de ces événements historiques, les pouvoirs publics ont affirmé l'importance de la justice sociale (Habchy, 2014) et un devoir de solidarité nationale dû à la « veuve et l'orphelin » par la Nation (Hervé, 1998). Cette question est aujourd'hui socialement inaudible. La société dans son ensemble opère de manière symptomatique un contournement des problématiques qu'embrasse le thème de l'orphelinage. Ce dernier ne parvient pas à avoir de prise en tant que telle sur les pratiques, les représentations et la réception qu'en a l'opinion publique, et pour cause : les recherches en Sciences humaines et sociales sont rares, la couverture médiatique est faible, les responsables politiques l'ignorent, les professionnels et intervenants agissant auprès d'enfants, d'adolescents et de la petite enfance sont en demande de repères et de « bonnes pratiques ».

Et les orphelins, paradoxalement, alimentent eux-mêmes leur invisibilité sociale : à écouter les témoignages d'adultes orphelins (UNAF-FAVEC, 2011), la perte d'un ou de deux parents est bien une composante de l'identité personnelle, celle du sujet, à la mesure du bouleversement qu'elle induit. Mais ils ne sont que très peu à faire de la situation d'orphelinage et de ses réalités inhérentes un marqueur explicite et affirmé de leur identité sociale, celle d'un acteur social agissant. Pour le dire autrement, ce paradoxe résulte de l'intériorisation que les orphelins font de leur situation d'enfant endeuillé dans un rapport ambivalent à soi et aux autres. Ils sont partagés entre l'impossibilité de se définir socialement à partir d'une identité négative (attachée à la perte, au deuil et à la mort), et la valeur qu'ils accordent à cet événement au long des années.

Comment conjuguent-ils d'un côté le poids du silence collectif autour de la mort du parent, et de l'autre la nécessité dont ils témoignent d'en parler ? Quel est le sens de cet événement dans la vie de jeunes individus, et comment résonne-t-il dans les biographies individuelles ? Quelles imbrications se jouent entre la biographie personnelle et l'histoire de la famille faite de non-dits et de tabous ? Quelles sont les conséquences des transformations générales de la famille (Singly, 2013) sur les liens sociaux et familiaux des orphelins ?

Au-delà des facteurs caractéristiques de leur situation socioéconomique, les orphelins disent aussi avoir puisé de cet événement marquant des ressources qui ont façonné l'adulte qu'ils sont devenus. Cela invite à s'intéresser aux réalités empiriques de leur situation à la lumière des argumentaires subjectifs qu'ils associent à cette expérience sociale, aux comportements et attitudes adoptés par eux-mêmes et leur entourage.

Comment traversent-ils cette « épreuve » (Martuccelli, 2010) qui pèse sur leur expérience de sujet social ? Comment la transforment-ils en ressources positives pour « faire avec » un tel évènement et construire leur histoire personnelle et notamment leur future parentalité ?

2. La reconnaissance du deuil de l'orphelin : pratiques des professionnels et modes d'accompagnement d'orphelins face au décès et deuil d'un ou de deux parents

S'intéresser aux orphelins par leur capacité à transformer en une force la perte de leur parent, c'est pointer la nécessité de reconnaître le deuil de l'enfant confronté à la mort (Ben Soussan, 2006, 2013). L'orphelinage induit par exemple des conséquences en termes de santé mentale, observées par des chercheurs en France (Dubé, 2011 ; Hanus & Sourkes, 1997) et dans de nombreux pays (Cerel et al., 2006 ; Dowdney et al., 1999). La nécessité d'en limiter l'impact négatif est largement soulignée notamment par la prévention (Dunning, 2006 ; Heath et al., 2008 ; Lieberman et al., 2009 ; Shipitsyna, 2008). C'est là tout l'enjeu de l'accompagnement des orphelins et du parent endeuillé par des professionnels formés aux conséquences du deuil et du rapport à la mort chez les enfants (Romano, 2010, 2007 ; Rueff-Geantet et Dollander, 2008,) ou des aidants soutenant ces orphelins ou ces parents.

À quels besoins cet accompagnement doit-il répondre selon les âges, l'atmosphère et le contexte familial, les circonstances et causes de la mort ? À quelles conditions, ce travail sur soi intermédié (de mémoire, d'apaisement, de pardon) permet-il de dépasser les phases du deuil ? Comment les orphelins parviennent-ils à juguler la puissance du sentiment de honte (Gaulejac, 1996), les ressentis de la colère et de la culpabilité ?

Des observations cliniques ont mis en évidence des troubles cognitifs avérés chez beaucoup d'orphelins (Jacquet-Smailovic, 2011 ; Lieberman et al., 2009) notamment mnésiques (Cordier, 2008). Les difficultés à apprendre par exemple des leçons sont relevées chez beaucoup d'enfants endeuillés et en particulier orphelins, avec des effets négatifs sur leurs résultats scolaires (Beegle et al., 2010).

À quelles conséquences et quels risques, immédiats et différés, s'exposent les personnes confrontées jeunes à la mort d'un parent ? Quelles pratiques et manières d'être sont pertinentes pour soutenir et reconnaître, sans stigmatiser, les orphelins ? Que disent les évaluations de ces pratiques ? Quelles représentations ont l'entourage, les aidants, les professionnels et praticiens de la confrontation de la mort par un enfant ? Quelles influences ces représentations ont-elles sur leurs propres pratiques d'accompagnement ? Comment mieux former les professionnels à la prise en compte du deuil de l'orphelin ?

Les évènements vécus durant l'enfance ont pour spécificité de se révéler à distance de l'évènement, à l'adolescence ou à l'âge adulte. Les réminiscences de la perte de l'un ou des deux parents se révèlent à l'individu après des années. Cette temporalité longue et différée est perçue lorsque des fragilités psychiques surviennent au cours de la vie et à des moments particuliers : mise en couple ou mariage, naissance d'un enfant et parentalité, décès du parent survivant ou du conjoint, etc. Ce processus psychique est décrit par les orphelins devenus adultes comme un effet boomerang, une onde de choc.

Comment font-ils pour amortir cet effet différé qui peut venir chambouler le cours de la vie ? Comment reprendre le fil d'une existence plus pacifiée lorsque par exemple se fait plus précise l'histoire des conditions du décès du parent ? Quels liens préservent-ils avec le parent mort (Molinié, 2013) ? Quelles difficultés le deuil d'un parent induit-il dans les relations sociales et l'élaboration d'une parentalité future ou actuelle ?

3. La situation sociale des orphelins : du cadre de l'action publique aux ressources et contraintes d'organismes et d'institutions

Le soutien aux orphelins passe aussi par la capacité d'action des institutions et des politiques sociales et du droit (Rovinski et Pons, 2012 ; Chambraud, 2011) en faveur des orphelins, du parent restant, lui-même veuf ou veuve (Delaunay-Berdaï, 2006) ou de la famille élargie. Des travaux récents mettent en avant l'impact de la condition sociale de l'orphelin en termes d'inégalités sociales (Blanpain, 2008 ; Monnier et Pennec, 2003), profilant les contours d'un destin. Il se traduit par un état de santé dégradé, le bouleversement du quotidien et des liens familiaux en recomposition, et la fragilité des trajectoires scolaire et professionnelle. Selon la position sociale des parents, les risques de perdre un ou deux parents s'accroissent et influencent la vie et le devenir des orphelins sous l'effet de certains facteurs : CSP, composition familiale, sexe du parent décédé, diplôme, revenu, etc.

Parallèlement, la situation singulière des orphelins est une affaire privée, du registre de l'intime dont les ressorts incombent principalement à la famille. Cela est renforcé par les politiques publiques qui considèrent la situation des orphelins uniquement lorsqu'ils sont compris dans d'autres catégories de l'action publique: familles monoparentales, familles dissociées, pupilles de l'État, protection des mineurs et de la famille (Archambault, 2001 ; ONED, 2014) à travers la question plus large des ruptures familiales et de leurs conséquences socioéconomiques (HCF, 2014). Les conditions sociales d'existence des orphelins, et de leur parent endeuillé (veuf et veuve), peinent à être un sujet de débat sur l'agenda politique et médiatique, d'autant que les orphelins eux-mêmes prennent rarement la parole dans l'espace public. L'intérêt d'un tel débat public serait de mieux spécifier les modalités de la prise en charge des orphelins (Fondation d'entreprise OCIRP 2011, 2012).

Quels mesures ou dispositifs existent ou sont à élaborer pour réduire la dégradation des conditions socioéconomiques d'existence ? Comment favoriser le développement de lieux qui permettent de libérer la parole de l'enfant et celle du conjoint survivant ? Quels types de ressources (financières et humaines) mobilisent les aidants et le parent survivant ? Auprès de quels organismes et selon quels usages ? Quels besoins ne sont pas couverts ? Comment ce parent parvient-il à assumer les rôles sociaux, genrés, associés notamment à la parentalité ? Qu'implique pour ce parent la réorganisation des liens familiaux inscrits dans une histoire singulière et sujets aux recompositions modernes ? Quels sont les soutiens à maintenir ou à créer pour faciliter les transitions vers l'âge adulte des orphelins ?

III. Références bibliographiques

- Archambault P., « Le devenir des enfants de familles dissociées. Approche sociodémographique à partir des enquêtes sur la jeunesse en France. », Th. : socio., M. Bozon (dir., INED), Paris, Univ. de Paris V, 2001, 473 p.
- Beegle, K., de Weerd, J., & Dercon, S., "Orphanhood and human capital destruction : is there persistence into adulthood ?", *Demography*, 47(1), 2010, pp. 163-180.
- Ben Soussan P. (dir.), *L'enfant confronté à la mort d'un parent*, Toulouse : ERES, 213 p.
- Ben Soussan P. (avec Gravillon I.), *L'enfant face à la mort d'un proche*, Paris : Albin Michel, 2006.
- Blanpain N., « Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte ? », *Études et Résultats*, n°668, 2008, 8 p.
- Brunet G., « Le juge et l'orphelin. Des Assemblées de parents aux Conseils de famille XVIIIe-XIXe, siècles », *Annales de démographie historique*, Vol. 1, n°123, 2012, p. 225-247.
- Cerel, J., Fristad, M., Verducci, J., Weller, R., & Weller, E., "Childhood bereavement psychopathology in the two years post parental death", *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, n°45, 2006, pp. 681-690.
- Chambraud A., « Le statut juridique de l'orphelin », in M. Molinié (dir), *Invisibles orphelins*. Paris : Éditions Autrement, 2011, p. 180-193.

- Cordier, G., « L'enfant endeuillé : libre-propos », *Psychologie et éducation*, n°3, 2008.
- Delaunay-Berdaï I., « Le veuvage précoce en France. Situation démographique, sociale et économique des allocataires des CAF. », *Dossier d'étude*, n°86, CAF-EHESS, 2006, 54 p.
- Dowdney, L., Wilson, R., Maughan, B., Allerton, P., Schofield, P., & Skuse, D., "Psychological disturbance and service provision in parentally bereaved children : Prospective case-control study", *British Medical Journal*, n°319, 1999, pp. 354–357.
- Dubé, M., « Enfants exposés à l'homicide conjugal. Quelques éléments de réflexion », *Revue Internationale d'Education Familiale*, Vol. 29, n°1, 2011, pp. 107-122.
- Dunning, S., "As a young child's parent dies : conceptualizing and constructing preventive interventions", *Clinical Social Work Journal*, Vol. 34, n°4, 2006, pp. 499-514.
- Faron O., « Aux côtés, avec, pour les pupilles de la nation. Les formes de mobilisation en faveur des orphelins de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Vol. 1, n°205, 2002, pp. 15-33.
- Fondation d'entreprise Ocirp, *Être jeune orphelin, se construire sans son père ou sans sa mère*, Colloque à l'Assemblée nationale, 2011, 32 p.
- Fondation d'entreprise Ocirp, *L'invisibilité sociale des jeunes orphelins en France*, Colloque au Conseil économique, social et environnemental (CESE), 2012, 30 p.
- Gaulejac V. de, *Les sources de la HONTE*, Paris : Desclée de Brouwer, 1996, 316 p.
- Gezer E., « La situation et les besoins des orphelins : quelles spécificités ? », Master Recherche « Dynamique des populations », L. Marlène (dir.), Institut de démographie de l'Université Paris 1, novembre 2007, 149 p.
- Habchy I., « Les représentations sociales du deuil », Rapport d'étude UVSQ-PRINTEMPS / UNAF de l'Aisne, Fondation d'entreprise OCIRP, 2014, 43 p.
- Hanus, M., Sourkes, B. M., *Les enfants en deuil : portraits du chagrin*, Paris : Frison-Roche, 1997.
- Haut Conseil de la Famille, *État des lieux et propositions*, avril 2014
- Heath, M. A., Leavy, D., Hansen, K., Ryan, K., Lawrence, L., & Sonntag, A. G., "Coping with grief: guidelines and resources for assisting children", *Intervention in School and Clinic*, Vol. 43, n°5, 2008, pp. 259-269.
- Hervé N., « Faut-il encore protéger la veuve et l'orphelin ? », in J-H Déchaux et al., *Les familles face à la mort, L'Esprit du temps « Psychologie »*, 1998, pp. 249-263.
- Jacquet-Smailovic, M., « Les conséquences d'un deuil dans l'enfance à moyen et à long terme. », *Revue Internationale de Soins Palliatifs*, Vol. 26, n°1, 2011, pp. 16-21.
- Martuccelli D., *La société singulariste*, Paris : Armand Colin, 2010, 262 p.
- Molinié M., « Grandir orphelin ou l'invisible gestation du parent défunt », in P. Ben Soussan, *L'enfant confronté à la mort d'un parent*, Toulouse : ERES, 2013, pp. 87-102.
- Molinié M. (dir), *Invisibles orphelins. Reconnaître, comprendre, accompagner*, Paris Éds Autrement, 2011, 211 p.
- Monnier A., Pennec S., « Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France », *Population et Sociétés*, n°396, INED, 2003, 4 p.
- ONED, « Focus : les orphelins admis au statut de pupille de l'État », in *La situation des pupilles de l'État. Enquête au 31 décembre 2013*, La Documentation française, 2014, pp. 41-47.
- Peter M., « Les orphelinats de France et du Québec au XIX^e et XX^e siècles », *Enfances, Familles, Générations*, n°16, 2016, pp. 145-164.
- Robin-Romero I., « Les établissements pour orphelins à Paris aux XVI-XVIII siècles », *Histoire, Économie et Société*, Vol. 17, n°3, 1998, pp. 441-453.
- Romano H., « La mort en face : réactions immédiates des enfants et des adolescents confrontés à la mort d'un proche », *Études sur la mort*, n°138, 2010, pp. 89-103.
- Romano H., « L'enfant face à la mort », *Études sur la mort*, Vol. 1, n°131, 2007, pp. 95-114.
- Rovinski J., Pons S., « La prise en charge de l'enfant orphelin par le Droit », *Archives de Pédiatrie*, Vol. 19, n°6-1, 2012, pp. H245-H246.
- Rueff-Geantet A., Dollander M., « Deuil d'un parent dans l'enfance et accession à la paternité. Orphelin cherche modèle de père », *Dialogue*, Vol. 2, n°180, 2008, pp. 73-90.
- Ryckebusch O., « L'assistance hospitalière au secours des orphelins. L'exemple des hôpitaux généraux du Nord de la France », *Revue du Nord*, Vol. 1, n°399, 2013, pp. 71-89.
- Shipitsyna, L. M., *Psychology of orphans*, NY : iUniverse, 2008.
- Singly F. de, *Les uns et les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris : Armand Colin, 2003, 268 p.
- UNAF-FAVEC, « La parole aux orphelins », 2011, 8 p.